

COMMUNE DE VENDENHEIM

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 14 Mai 2018 à 20h00

L'an deux mille dix-huit, le quatorze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vendenheim était assemblé en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 4 mai 2018, sous la présidence de M. le Maire, Philippe PFRIMMER.

La séance débute à 20h02.

Le Conseil Municipal a siégé comme suit :

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

Pierre SCHWARTZ - Carine DURET - Philippe MEDER – Guy JUNG - Claudine WEBER - Michel DENEUX - Cathie GNEITING – Véronique ESCHBACH - Cédric SCHAULY - Marie-Odile KRIEGEL - Jean-Pierre LELOUP - Claude GANTER - Elisabeth HAMON - Anne RIEDINGER - Alexis KOPEL – Christophe HAREAU – Nathalie SPANO - Valérie RENARD - Frédéric MARION-GARCIA – Benoît TROG - Jean MISCHLER – Christian SCHNEIDER – Richard KAISER - Nathalie HALTER

Absents excusés avec procuration :

Raymond FEUCHT donne procuration à Guy JUNG,
Monique SIFFERT donne procuration à Pierre SCHWARTZ,
Pascal HARMELLE donne procuration à Philippe PFRIMMER jusqu'à son arrivée,
Nathalie BARBARAS donne procuration à Valérie RENARD jusqu'à son arrivée.

Secrétaire de séance : Elisabeth HAMON

M. FRABOULET, Directeur Général des Services assiste au Conseil Municipal.

M. le Maire demande l'autorisation aux conseillers d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour portant sur les élections professionnelles. Accord lui est donné.

➤ Arrivée de Mme HALTER à 20h08.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 mars 2018

L'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 25

Contre : 3 (Mmes RENARD, BARBARAS et M. MARION-GARCIA)

Abstention : 1 (M. TROG)

Nomination de Mme Nathalie SPANO comme Conseillère municipale

Mme Nathalie SPANO est appelée à remplacer Stéphanie BALL, démissionnaire.

Mme SPANO se présente aux membres du Conseil et M. Le Maire lui souhaite la bienvenue.

ADMINISTRATION GENERALE

1) Présentation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) par la SERS, portant sur le lotissement « Les Portes du Kochersberg »

Rapporteur : M. BRUXER

M. BRUXER présente le Compte-Rendu d'Activités 2017. S'en suit un échange. Il porte sur l'essentiel sur le stationnement qui ne répond pas aux besoins des résidents.

Après échanges et débat le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu selon :

Pour : 26

Contre : 3 (MM. MISCHLER, SCHNEIDER et KAISER)

Abstention : 0

- Arrivée de M. HARMELLE à 20h24.
- Arrivée de Mme BARBARAS à 20h26.

2) Signature d'un avenant à la concession d'aménagement : réalisation de places de stationnement – lotissement « Les Portes du Kochersberg »

Rapporteur : M. le Maire

Après échange, le Conseil Municipal décide de reporter le point au conseil du 25 juin prochain.

2-a) Elections professionnelles

Rapporteur : M. le Maire

Les élections professionnelles auront lieu le 06 décembre 2018. Dans le cadre de la préparation de ces élections, chaque Conseil Municipal doit délibérer avant le 05 juin.

Après exposé du Maire, il est proposé au Conseil :

- De fixer le nombre de titulaires du personnel et des suppléants à 4 ;
- D'établir le paritarisme numérique en fixant un nombre égal de représentants de la Collectivité à celui des représentants du personnel ;
- D'arrêter le principe du recueil par le CT de l'avis du collège employeur lors des votes en séance.

Après exposé, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 28

Contre : 1 (M. DENEUX)

Abstention : 0

URBANISME

Incendie du CTM

M. Le Maire informe le Conseil que les équipes « Espaces Verts - Propreté » et « Maintenance Bâtiments » ont repris rapidement leur activité.

Les « Espaces Verts-Propreté » assurent pleinement leur mission avec une installation aux anciens ateliers.

L'équipe « Maintenance Bâtiments » est installée sur site, dans des bureaux mobiles et pourrait réoccuper les deux travées restantes avant l'hiver.

Les conséquences financières sont lourdes avec la perte de matériels et donc des rachats en équipements, en véhicules pour plus de 300 000 € de matériels, sans attendre les

remboursements assurance. Pour faire face au besoin en trésorerie, des dépenses d'investissement ont été annulées.

De plus, en réponse à Mme RENARD, M. le Maire explique qu'un bureau d'études va vérifier la solidité des 2 alvéoles en vue de leur occupation et qu'une réflexion est lancée pour construire un nouveau CTM : faut-il reconstruire à l'emplacement actuel ou rechercher un nouveau terrain d'implantation plus grand, mieux situé et plus donc accessible ?

Mme RENARD demande si une installation sur la ZCN est envisageable ?

M. le Maire indique que le coût serait trop élevé pour les finances municipales.

La réflexion sera engagée rapidement. La commission Urbanisme va se saisir sur le sujet.

3) Autorisation donnée à M. le Maire pour signer un permis de démolir pour les ateliers municipaux

Rapporteur : M. le Maire

Suite au sinistre survenu en date du 7 avril 2018, il y a lieu, de procéder à la démolition des 6 alvéoles ayant brûlé.

Après exposé, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

4) Parking Rue des Jardins : achat de parcelles

Rapporteur : M. le Maire

Dans le cadre de la création du parking rue des Jardins, la Commune a obtenu une promesse de vente et un accord préalable pour la réalisation des travaux auprès des époux MAECHLING et de M. Jean-Charles SCHWARTZ. Les acquisitions sont proposées pour un montant de 5 000 € de l'are.

En complément, une acquisition de terrain est nécessaire. Il s'agit d'un terrain appartenant à Mme OLTZ Anny, d'une superficie de 0,02 are.

Après échanges et débat, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 1 (M. SCHWARTZ)

5) Autorisation donnée à M. le Maire pour signer une Délégation Préalable pour l'aménagement du parking place de la Bique

Rapporteur : M. le Maire

Suite à la démolition de la maison d'habitation sise 4 rue du Général de Gaulle, la Commune souhaite procéder à l'aménagement d'un parking sur l'emprise libérée, dans le prolongement du parking existant.

Pour ce faire, il est nécessaire d'autoriser M. le Maire à signer et à déposer l'autorisation d'urbanisme correspondante.

En réponse à Mme BARBARAS, M. le Maire explique que c'est l'EMS qui prend en charge la démolition. L'aménagement du parking est à la charge de la Commune.

Mme RENARD propose de planter quelques arbres. De plus, M. SCHWARTZ indique que 2 conteneurs enterrés devraient être installés sur le parking en liaison avec l'EMS.

Après échanges et débat, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

FINANCES

6) Subvention d'équilibre versée par la Commune de Vendenheim à Habitat de l'III pour la réalisation de 18 logements sociaux dans le cadre du Fonds d'Aménagement Urbain

7) Subvention d'équilibre versée par la Commune de Vendenheim à Habitat de l'III pour la réalisation de 18 logements sociaux

Rapporteur : M. le Maire

Suite au projet de construction de 18 logements sociaux, Impasse Lignée, initié par Habitat de l'III, la Commune souhaite soutenir financièrement l'opération afin de répondre aux objectifs de la loi SRU en matière de logements sociaux.

Pour ce faire, il est demandé de verser une subvention d'équilibre à Habitat de l'III de 50 000 € et de 40 000 €, et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents.

La subvention de 50 000 € est alimentée par le Fonds d'Aménagement Urbain qui a été sollicité par la Commune.

Le versement de cette subvention d'équilibre n'entraîne pas de coût pour la Commune :

- 40 % soit, 20 000 €, sera reversé par le FAU sur demande de la Commune après paiement de la dite subvention ;
- 60% soit, 30 000 € viendra en déduction du montant de la pénalité SRU communale en n+2.

La subvention de 40 000 € versée à Habitat de l'III viendra en déduction du montant de la pénalité SRU communale en n+2.

M. Le Maire précise que les travaux sont programmés pour l'automne 2018.

Considérant l'intervention du FAU, le Conseil Municipal a procédé à un vote spécifique par subvention d'équilibre.

Pour la subvention de 50 000 €

Après échanges et débat, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Pour la subvention de 40 000 €

Après échanges et débat, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

8) Demande de subvention au titre du Dispositif de Soutien à l'Investissement Local « DSIL »

Rapporteur : M. DENEUX

Considérant le règlement d'octroi de subvention au titre du Dispositif de Soutien à l'Investissement Local « DSIL », la Commune, éligible, souhaite déposer des demandes sur les projets suivants :

Projet 1 : Montant estimé à 302 000 € TTC

« Rénovation thermique »,

- Rénovation de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture de l'Espace Culturel

« Transition énergétique »,

- Remplacement de l'ensemble des éclairages de plusieurs bâtiments par des équipements LED et mise en place de détecteurs de présence (Ecole Maternelle, Ecole Elémentaire, Centre Omnisports et Espace Culturel).
- Renouvellement de l'ensemble des luminaires, Route de Strasbourg par un éclairage LED.
Renovation de l'éclairage public, Impasse Lignée avec mise en place d'un éclairage LED.

En complément, la Commune sollicite le financement de l'EMS pour 17 885 €.

Projet 2 : Montant estimé à 262 000 € TTC.

« Mise aux normes sécurité incendie » :

- Ecole Elémentaire : mise aux normes sécurité incendie des accès à la chaufferie et remplacement des « hauts jours » non conformes,
- Espace Culturel : mise aux normes sécurité incendie par transformation des vestiaires en local de stockage.

« Mise en accessibilité » (AD'AP) :

- Divers bâtiments communaux : réalisation des cheminements, mise en œuvre de la signalétique des entrées et de vitrophanie sur les baies vitrées, mise aux normes des escaliers.

Il a été précisé que le calendrier des travaux est soumis à celui du DSIL.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à engager les démarches pour obtenir les subventions et de signer les documents y afférent.

Après échanges et débat, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

9) Subvention de démarrage FED'ARTISTES

Rapporteur : M. MEDER

La nouvelle association « Fed'Artistes », en cours d'inscription suite à son Assemblée Générale constitutive du 15 mars 2018, sollicite une subvention de démarrage.

M. MEDER précise que l'association est dirigée par M. MAURER et Mme STERNBERGER. Par ailleurs, M. MEDER précise qu'une salle est mise à la disposition de l'association (sous-sol de l'école élémentaire).

Il est proposé de verser une subvention de démarrage de 200 €.

Après exposé, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

10) Subvention Basket Club de Vendenheim : 70^{ème} anniversaire

Rapporteur : M. le Maire

Afin de soutenir l'organisation du 70^{ème} anniversaire du Basket Club de Vendenheim, la Municipalité décide d'aider le club par une subvention exceptionnelle de mille deux cent euros (1 200 €).

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette subvention.

Après exposé, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

11) Subvention Association « Les P'tits Loups » 20^{ème} anniversaire

Rapporteur : M. le Maire

Afin de soutenir l'organisation du 20^{ème} anniversaire de l'association « Les P'tits Loups », la Municipalité décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de trois cent euros (300 €). Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette subvention.

Après exposé, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Non-participation : 1 (Mme ESCHBACH)

12) Taxe Locale sur la Publicité Extérieure / actualisation des tarifs maximaux applicables en 2019

Rapporteur : M. DENEUX

Il a été rappelé le principe de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) et son évolution tarifaire au sein de la Commune et ce, conformément aux dispositions des articles L.2333-9 et L.2333-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. DENEUX a exposé le tableau de la tarification proposée qui s'applique aux communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un EPCI de 50 000 habitants. M. DENEUX estime le gain à plus de 4 500 €.

La délibération est applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Après échanges et débat, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 28

Contre :

Abstention :

Non-participation : 1 (Mme HAMON)

13) Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations (modification)

Rapporteur : M. DENEUX

Il a été rappelé que le principe de l'amortissement est obligatoire pour les communes et groupements de communes dont la population totale est égale ou supérieur à 3 500 habitants. Par délibération du 02 juin 2014, la commune de Vendenheim, a fixé les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'amortissement des biens selon le nouveau tableau exposé.

Après échanges et débat, l'Assemblée Municipale vote selon :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

DOSSIER DIVERS

Police Municipale : quel devenir ?

M. le Maire souhaite que le Conseil Municipal s'interroge sur les orientations à donner à notre Police Municipale.

Depuis le 1^{er} décembre 2017, notre Police Municipale est composée de deux agents suite à l'affectation du 3^{ème} policier au sein du Pôle Technique comme Agent de Prévention.

Faut-il oui ou non augmenter les effectifs ?

Faut-il armer notre police municipale ?

Faut-il renforcer la présence terrain, notamment le soir et le week-end ?

Quels sont les moyens à y dédier : armement ; bureau ; vestiaire ?

En préambule, M. Le Maire précise que pour continuer à assumer les missions actuelles et couvrir correctement des plages horaires élargies (soirs, week-end, saison estivale) et assurer les remplacements des congés, il faudrait passer à 4 ou 5 policiers.

Il est aussi important d'attendre de connaître les moyens que l'Etat va affecter à la Police de Sécurité du Quotidien, dont il est actuellement, question mais où nous avons peu d'informations pour l'heure.

Puis un tour de table est lancé pour que chacun puisse s'exprimer face à l'enjeu.

Mme HALTER souhaite connaître l'avis des deux policières en poste concernant l'embauche d'un troisième policier. Mme BECKER aurait préféré maintenir une équipe à trois personnes et garder une présence masculine pour plus de sécurité.

M. DENEUX considère que la police doit être « une police de sécurité au quotidien » et aimerait savoir comment la Brigade Territoriale de Mundolsheim sera renforcée ?

M. SCHWARTZ propose de lister de manière très précise les missions attendues de la Police Municipale. Ainsi, il sera plus aisé de définir la stratégie. Mme RENARD partage cette proposition tout en indiquant que des missions seront difficilement assurées si l'équipe n'est pas armée. Pour ce, les compétences des policiers municipaux seront à examiner. La commission sécurité est à missionner sur le sujet avec l'aide d'experts invités si nécessaire.

M. GANTER indique que les réflexions doivent tenir compte de la nouvelle organisation proposée par l'Etat et souligne que par principe, les missions de la Police Nationale ne doivent pas être assurées par les municipalités.

M. GANTER s'interroge également sur la capacité des agents de la Police Municipale, quelle que soit la Commune, à conduire certaines missions.

Mme. HALTER propose une police montée, M. HAREAU le développement de la vidéo surveillance ou le recrutement d'un maître-chien.

M. MISCHLER souhaite connaître les actions menées par la Police Municipale depuis avril 2014 et relève de nombreux problèmes de stationnement dans les rues commerçantes, notamment rue du Général de Gaulle, à certaines heures.

M. Le Maire indique que la Police Municipale verbalise environ 180 infractions à l'année.

En conclusion, M. Le Maire remercie le Conseil pour ce premier « tour de piste » et propose que la Commission « Sécurité » approfondisse les réflexions en s'entourant de personnes qualifiées.

COMMUNICATIONS

1) Travaux Assainissement

- Rue Gounod et Cité : travaux effectués pendant les vacances de Pâques et terminés ;
- Rue Jeanne d'Arc et Racine : travaux en cours, pose des enrobés fin mai ;

- Rue du Château d'Eau : les travaux vont démarrer d'ici quelques jours ;
- Rue de Gaulle : le chantier démarre le 25 juin ;
Les pluies diluviennes intervenues le 10 mai et l'inondation du passage sous la voie ferrée ne font que renforcer le sentiment que ces travaux sont indispensables et urgents.
La municipalité (Maire – Adjoints) s'est fortement mobilisée, en matinée, pour parer au mieux à la situation.
L'événement est d'occurrence centennale, avec 74 mm de pluie en 6 heures.

2) Travaux rue Lignée

L'ES pose de nouveaux fourreaux et câbles, la couche de roulement sera refaite à neuf, du pont tournant jusqu'à la place des Tilleuls.
La rue sera fermée à la circulation pendant 1 semaine fin mai ou début juin.

3) Secteur Sury

Les travaux de voirie et de réseaux de la Zone d'activité vont démarrer au second semestre, probablement dès juillet.

4) Dossier Inondations

Mme RENARD s'interroge sur l'avancée des travaux.
M. SCHWARTZ indique qu'un point détaillé sera fait au Conseil du 25 juin.

5) GCO

Le CNPN a émis un avis favorable, à l'unanimité, pour la destruction de la forêt du Grittwald.
L'Enquête Publique SOCOS-ARCOS qui devait se terminer le 11 mai est prolongée jusqu'au 17 mai.
L'Enquête Publique SANEF qui a démarré le 2 mai se poursuit jusqu'au 6 juin.
A noter, la visite des fouilles entre Eckwersheim et Vendenheim le 5 mai dernier, où 800 personnes se sont déplacées.

6) Autre Enquête Publique

Enquête Publique, avant l'été sur les compensations environnementales pour la ZCN.

7) Géothermie

Le Conseil Municipal est allé sur place le 19 avril dernier, à l'invitation de Fonroche.
Le 1er puits est terminé. Sa profondeur est de 4 200 m, sa longueur de 5 600 m.
La température de l'eau est de 200°C, c'est mieux que les 180° attendus et le débit est d'environ 300 m³/heure donc tout à fait conforme avec les attentes.
Le forage du second puits est imminent et va durer 6 mois.
La mise en service de l'installation est prévue courant 2020.

8) Mise en accessibilité des bâtiments - AD' AP

Nous avons décidé de réaliser un maximum de petites choses en régie : car c'est difficile de trouver des entreprises et c'est très cher.
Pour ce faire, nous avons embauché 1 personne sur un contrat de 6 mois pour commencer.
Il s'agit d'un Fédinois, Christophe ANDRES, qui a démarré le 19 avril.
Il a déjà bien avancé à l'Ecole Maternelle et va poursuivre son intervention à l'Espace Culturel et au Centre Omnisport.
La Commission « Urbanisme-travaux » reviendra sur ce sujet plus en détail lors de sa prochaine réunion.

9) Immeuble rue Hohl

Le problème est définitivement réglé. Les familles sont entrain de signer les actes de vente et seront indemnisées par les assureurs très prochainement.
C'est CUS HABITAT qui récupère le terrain, qui démolira l'existant et qui y construira un nouveau Collectif.

10) Bistrot Fédinois

La saison 4 vient de démarrer ce week-end. Merci à Claudine et aux associations qui le font vivre. Le Maire invite les conseillers à y passer un peu de temps.

11) CTS

Le billet dématérialisé arrive en juillet. La réorganisation du Quadrant Nord sera effective début septembre. De menus travaux sont en cours route de Strasbourg pour le terminus de la ligne 74 et à l'angle de la rue Gounod et Holweg pour le demi-tour de la ligne 75. Une réunion est prévue avec la CTS ces prochains jours pour les horaires et la communication.

Les Conseillers ne demandant plus la parole, M. Le Maire lève la séance à 23h35.

Vendenheim, le 29 mai 2018

Le Maire,



Philippe PFRIMMER

